

Création d'une mare temporaire sur le plateau de Vendres (34)

Création de mare

CONTACT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Mario Kleszczewski, Responsable de projets Flore & habitats naturels

mario.kleszczewski@cen-occitanie.org

04 67 29 90 66/ 06 07 50 15 59

DATE DE RÉALISATION

Fin hiver 2007

LIEU

Plateau de Vendres-Sauvian, site Natura 2000 FR 9101431 « Mares du plateau de Vendres » sur la commune de Vendres

Statut foncier : propriété du CEN Occitanie

NOMBRE ET NATURE DES MARES

Nombre de mares concernées : 1

Nature des mares : en réseau

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE ET CONTEXTE

Dans le cadre d'un programme international coordonné en France par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles, le site de Vendres a été choisi pour une action-pilote de restauration de l'habitat mares temporaires méditerranéennes. Ainsi, une dépression a été surcreusée début 2007, dans le but d'améliorer le potentiel du site pour les mares temporaires et les espèces associées, notamment dans le contexte du changement climatique.

OBJECTIF DE L'ACTION

Créer l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 3170 Mares temporaires méditerranéennes à un endroit nouveau pour cet habitat. Permettre le développement notamment de l'espèce d'intérêt communautaire « Fougère d'eau pubescente, *Marsilea strigosa* ».

DESCRIPTION

Une mare d'une superficie de 100 m² et profonde de 80 cm au centre a été creusée fin février 2007 par une entreprise spécialisée.

Le substrat déblayé a été exporté hors du site. Peu après, la mare s'est mise complètement en eau lors d'orages printaniers et ne s'est ressuyée que progressivement.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les conditions stationnelles idéales dans la mare y ont permis le développement d'un cortège typique de l'habitat visé, dès le printemps 2007.

Sur les 8 espèces d'intérêt patrimonial typiques des mares temporaires méditerranéennes et connues dans le site, 5

(62%) sont apparues dans la nouvelle mare dès la première année. Il s'agit là d'un résultat très remarquable qui confirme le caractère pionnier des espèces typiques des mares temporaires méditerranéennes.

Les apparitions les plus spectaculaires sont celle de la Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*), espèce rarissime à l'échelle européenne, et celle de la Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*) en effectif important. La Marsilée ne s'est développée que dans la moitié profonde de la mare (zone à submersion prolongée).

Ce succès a sans doute été favorisé par deux facteurs essentiels :

- **1) La mise en eau de la mare peu après le creusement et son assèchement progressif au cours du printemps, ce qui correspond aux conditions naturelles idéales pour les mares temporaires méditerranéennes ;**
- **2) La proximité immédiate de mares temporaires méditerranéennes** : des diaspores ont ainsi pu être amenées, par le vent par exemple, dans la nouvelle mare ; il est également possible que des diaspores étaient contenues dans le sol à l'emplacement de la mare, mais cela est peu probable, vu qu'aucune espèce de mares temporaires méditerranéennes n'a été relevée à cet endroit-là dans les vingt dernières années.

Dès la première année, la majorité des espèces typiques des mares temporaires méditerranéennes, y compris la Marsilée pubescente, l'espèce phare du site, sont apparues dans la nouvelle mare. La création de nouvelles dépressions temporairement inondées, notamment à proximité de sites existants, peut donc être considérée comme outil efficace pour 1) la restauration de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les mares temporaires méditerranéennes, 2) le renforcement de populations des espèces rares qui le composent et 3) l'amélioration du potentiel des sites en vue du changement climatique en cours.

L'objectif a été atteint dès la première année, grâce à des conditions de mise en eau idéales. 14 ans plus tard, le cortège y est toujours présent, sous forme de populations plus importantes qu'au début. La mare fonctionne comme le reste du site, elle peut rester à sec pendant dix ans et se remettre en eau ensuite avec réapparition de l'ensemble du cortège (flore, et faune : branchiopodes).

Il est prévu de créer une seconde mare de ce type sur le même site, financements demandés.

ENJEUX DU SITE

Site exceptionnel à l'échelle française et européenne, il s'agit d'une des six stations connues en France de Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*), une plante proche des fougères, très rare et protégée en France et relevant également de la Directive Habitats (Code Natura 2000 : 1429). Les populations y sont par ailleurs très importantes.

Les pressions agissant sur le site sont très fortes : drainage, pompage, viticulture, circulation d'engins.

Le fonctionnement hydraulique est fortement dégradé suite à des travaux sur la route attenante (discussions en cours avec le CD34 pour une restauration de ce fonctionnement).

MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Dès le printemps suivant, des **suivis floristiques/habitats** ont été réalisés.

L'installation du cortège végétal typique des mares temporaires méditerranéennes y a été observé, dont :

- la Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*) (7 pieds),
- *Damasonium alisma* (1 pied),
- *Juncus pygmaeus* (moins de 10 pieds),
- *Juncus tenageia* (plus de 100 pieds),
- *Lythrum thymifolium*,
- *Lythrum tribracteatum* (plus de 1000 pieds),
- *Myosurus minimus*
- *Pulicaria vulgaris*

Suivi du cortège végétal à l'échelle du site (qui est bien plus grand que la mare) tous les ans dans le cadre de

Natura2000.

En 2018, année exceptionnelle pour la mise en eau du site, la nappe phréatique était affleurante et nous pouvions observer sa résurgence au niveau des deux puits présents sur le site.

Depuis 2018 la bathymétrie d'un des puits est monitorée notamment via une sonde enregistreuse depuis 2020.
Suivi de la bathymétrie de la nappe phréatique à travers l'équipement d'une sonde automatique dans le puits voisin.

Étude pédologique engagée en 2020 afin de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique.

DÉMARCHE RÉGLEMENTAIRE

Site Natura 2000.

Plusieurs parcelles du site en propriété CEN Occitanie.

D'autres parcelles en convention avec le CEN Occitanie.

PARTENAIRES

Partenaire financier : Communauté européenne (Interreg IIIB, fonds FEDER)

Partenaire technique : SCOP SAGNE

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

KLESCZEWSKI M. (2008) : La création d'une mare temporaire sur le plateau de Vendres (Hérault, France) : un exemple réussi de conservation d'espèces rares à travers la restauration de leur habitat. - Odissea Semina 3 : 3-4. @ :

http://www.genmeda.net/uploads/attachments/50/Odissea_Semina_Vol_3_Feb_2008.pdf

RESSOURCES ANNEXES

[rex_creation_mare_temporaire_mediterranerne_vendr](#)

[\(PDF - 5.5 Mio\)](#)